1973 Nº 10

paragraph (a) of Article XX of the Agreement, of the entry into force of this Operating Agreement, of notifications of approval of amendments and of the entry into force of amendments to this Operating Agreement. Notice of the commencement of the sixty-day period shall be issued on the first day of that period.

(c) Upon entry into force of this Operating Agreement, the Depositary shall register it with the Secretariat of the United Nations in accordance with Article 102 of the Charter of the United Nations.

IN WITNESS WHEREOF, the undersigned duly authorized thereto have signed this Operating Agreement.

DONE at Washington, on the twentieth day of August, one thousand nine hundred and seventy-one.

⁶ Le depositaire norme a rous les cramatines, als sent leception, les approbations requisée en vertu du paragraphe à da présent arriele pour l'entrée en vigueur d'un amendement. Quatre-vingt-enz jours après la date de notifiction, ledit amendement entre en vigueur à l'égard de tous les Signataires y etompois (ceux qui de l'ont pas accepté, approuvé ou tratific et qui ne se sont pas retibés d'ANTEDSATE total pas accepté, approuvé ou tratific et qui ne se sont pas d'instances d'ANTEDSATE total const total total de de les e du présent article, aucun amendement n'entre en vigueur plus de dix-huit mois après la date de son approbation par la Réunion des Signataires.

ARTICLE 23

Auto rate qui est Signataire ou qui a designé en algueur à l'égard d'un Signataire à la de la content d'un sonabroosa ni sorre en vigueur à l'égard d'un Signataire à la date à laquelle l'Accord, conformément aux paragraphes a et d, ou b et d de l'article XX de l'Accord, conformément aux paragraphes a et d, ou b et d de l'article XX de l'Accord, catre en vigueur à l'égard de la Bartie Intéressée.

ARTICLE 24

Depositaire

a. Le Gouvernement des Etats Unis d'Amérique est le Dépositaire du present Accord d'exototiation dont les textes auchus, espagnol, francais font égale ment foi. Le présent Accord d'exploitation est déposé dans les archives du Dépositaire, auprès durdnel sont également déposées les notifications d'approbation des améridements, de substitution d'un Signature conformement aux dispositions du paragraphe f'de l'article XVI de l'Accord et de retrait d'INTEL-SAT.

b. Le Depositative transmet des copies certifices conformes des textes du présent Accord d'exploitation à tous les Gouvernements et à tous les organismes de telécommunications designés qui l'ont signé, ainsi ou'à l'Union internationale des telécommunications, et notifie à tous ces Gouvernements, aux orgatismes de télécommunications designés ainsi qu'à l'Onion internationais des télécommunications les signatures du présent Accord d'exploitation, le debut